



MINISTÈRE  
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,  
DES SOLIDARITÉS  
ET DES FAMILLES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Transition juste et sécurisante

Appel à contribution – date limite des rendus : 15 décembre

Septembre 2025

Adresse électronique pour cet appel : [dgcs-transitionjuste@social.gouv.fr](mailto:dgcs-transitionjuste@social.gouv.fr)

# **La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) avec sept partenaires, lancent un appel à contributions sur le thème des initiatives de transition juste participant à renforcer la dimension sécurisante des protections sociales.**

Ce projet vise à capitaliser sur les innovations locales permettant de penser l'avenir des protections sociales, dans un contexte marqué par une double exigence de transition écologique et de justice, à travers une logique d'identification et d'analyse de telles innovations déployées à différentes échelles territoriales, et d'évaluation de leur potentiel de généralisation. Cet appel à contribution s'adresse aux universitaires aussi bien qu'aux professionnels qui travaillent sur le terrain et se retrouvent confrontés à ces problématiques. De cette rencontre doit émerger un apprentissage mutuel afin de progresser collectivement sur ce sujet.

Ainsi, il se destine autant aux chercheurs dont les analyses théoriques sur ces thématiques ou des études de cas pourraient être accueillies sous forme d'articles scientifiques qu'aux collectivités et associations encouragées à partager des présentations étayées d'expérimentations mises en place, accompagnées de données d'observation ou d'évaluation, permettant d'en faire un premier bilan.

---

## **Sa problématisation s'inscrit au croisement d'un triple constat.**

La nécessité de réfléchir aux initiatives de transition juste sécurisante découle d'abord d'un diagnostic propre aux dynamiques touchant les protections sociales. Cet appel à contributions fait sienne l'idée selon laquelle le fondement du système de protection sociale a été, comme l'a démontré Robert Castel, la sécurisation des existences davantage que la réduction des inégalités<sup>1</sup>. Or cette dimension des protections sociales tend aujourd'hui à être remise en cause. Sur le plan institutionnel, ce mouvement se traduit par une recomposition des protections sur le mode d'interventions plus ponctuelles, souvent ciblées et conditionnées<sup>2</sup>, en parallèle de l'affaiblissement d'un modèle de salariat intégré sécurisant. Sur le plan socio-logique, ces évolutions rencontrent et nourrissent un sentiment de crainte vis-à-vis de l'avenir d'une partie importante de la population française<sup>3</sup>, qui coexiste avec une peur très forte du déclassement voire de la chute dans la pauvreté et du sentiment de ne pouvoir compter que sur soi face aux difficultés rencontrées dans un contexte d'affaiblissement des services publics<sup>4</sup>. Ce sentiment de crainte renvoie également à une réalité socio-économique bien documentée qu'est le caractère extrêmement contraint des budgets d'une partie du salariat inférieur<sup>5</sup>, faisant planer la crainte que toute dépense imprévue bouleverse un équilibre économique porté à bout de bras. Dans un contexte où les protections sociales peinent à assumer leur fonction première et où la projection dans l'avenir semble réalisée sur un mode essentiellement négatif<sup>6</sup>, la question écologique apparaît comme un motif supplémentaire de craintes et d'insécurité. Pensée sur le mode d'une menace nouvelle et d'une remise en cause de l'horizon de croissance et de progrès tels que définis au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, elle renforce ce sentiment diffus d'insécurité généralisé, et apparaît également sous la forme d'une contrainte et d'une restriction vis-à-vis d'un mode de vie lié à une stabilité ascensionnelle passée et regrettée. Ce contexte explique en large part que l'articulation entre les questions sociale et écologique peine à se réaliser et qu'une grande partie des Français considère déjà faire assez pour rendre soutenable son mode de vie.

1 Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995.

2 Colette Bec, *De l'Etat social à l'Etat des droits de l'homme ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

3 Sur le lien entre projection temporelle et protection sociale, voir Nicolas Duvoux, *L'Avenir confisqué*, Paris, Puf, 2023. Constat que documente depuis plusieurs années l'enquête Conditions de vie et Aspirations des Français du CREDOC.

4 Nadège Vezinat, *Le service public empêché*, Paris, Puf, 2024.

5 Sur le caractère contraint des dépenses voir Pierre Blavier, *Gilets Jaunes. La révolte des budgets contraints*, Paris, Puf, 2021.

Voir également les travaux du CNLE sur les budgets de référence, notamment Michèle Lelièvre (dir.), *Les budgets de référence en milieu rural, en ville moyenne et en métropole du grand Paris. Nouvelles pistes pour l'inclusion sociale*, Rapport CNLE 2022, surtout le chapitre 7.

6 Constat que documente depuis plusieurs années l'enquête Conditions de vie et Aspirations des Français du CREDOC.

A l'inverse, cet appel à contributions souhaite porter l'attention sur les initiatives existantes par lesquelles la prise en compte des enjeux écologiques a au contraire participé à renforcer le mouvement de stabilisation et de sécurisation de l'existence porté par les politiques sociales.

Cet appel à contributions entend ensuite prendre acte de ce que l'émergence d'une question écologique conduit à poser les enjeux de solidarité à une échelle locale. L'échelle socio-territoriale devient en effet centrale pour penser les protections sociales car les formes d'inégalités se redéfinissent sur un mode territorial plus prononcé (des inégalités dans l'exposition à la pollution ou face aux tensions sur certaines ressources deviennent par exemple de plus en plus importantes) et de nouveaux risques localisés émergent (liés notamment aux catastrophes naturelles, aux vagues de chaleur, à l'érosion côtière, etc.). Au-delà de la transformation des facteurs de risques et de vulnérabilités auxquels les protections sociales répondent, le mode de politisation spécifique de l'écologie implique également d'orienter le regard vers les échelles locales. Construites et portées en grande partie par des associations et des mouvements citoyens, les préoccupations écologiques se sont historiquement traduites dans des initiatives mises en place à des échelles restreintes autant qu'elles ont été le produit d'une planification centralisée au niveau national.

C'est la combinaison des deux mouvements, localisé et planifié au niveau national, qui a conduit à l'instauration d'un régime de protection de l'environnement. Contrairement au rôle moteur qu'il avait progressivement occupé au cours du vingtième siècle s'agissant des politiques de solidarité, l'État joue un rôle davantage ambigu dans la définition d'un agenda de transition juste. Ce constat justifie d'analyser les diverses initiatives mises en place sur le territoire français, dans un moment où l'émergence d'une doctrine claire et des mesures précises sur l'articulation entre protections sociales et écologie à l'échelle étatique paraît indispensable<sup>7</sup>, et alors que les analyses sur les mouvements de territorialisations de la transition se développent<sup>8</sup>. Il invite également à encourager des réflexions théoriques sur l'importance de l'échelle locale dans la structure des protections sociales françaises, et sur la façon dont cette place peut se reconfigurer à la faveur de la transition écologique.

En dernier lieu, cette initiative contribue aux réflexions générales sur l'émergence d'un système de protection sociale capable de mieux intégrer les préoccupations écologiques. Cette thématique est souvent abordée sur le mode d'un élargissement des risques sociaux à de nouveaux types de risques socio-écologiques<sup>9</sup>, ou à travers l'idée d'une nécessaire compensation sociale des conséquences du réchauffement climatique ou des politiques de transition<sup>10</sup>, notamment sur les ménages les plus modestes. Il s'agit ici de problématiser la relation sur un mode différent, en s'interrogeant sur la façon dont la structure et les formes de l'action sociale peuvent évoluer et se voir relancer à travers la question écologique, en l'occurrence en renforçant leur dimension sécurisante. A cet égard, il existe un certain nombre de thématiques au sujet desquelles un tel effet peut être imaginé : les évolutions de compétences impliquées par une économie verte pourraient conduire à des programmes de formation à même de réduire la pression du non-emploi ou de l'emploi de mauvaise qualité. Les liens entre cet enjeu de verdissement et des politiques d'insertion par l'emploi ou les expérimentations de type Territoire Zéro Chômeurs pourraient également être étudiés à l'intérieur de cette problématique générale. Les initiatives relatives à l'alimentation mises en place à l'échelle des communes ou des bassins de vie, cherchant à lutter contre la précarité alimentaire mais également parfois à restructurer l'ensemble du système alimentaire du producteur jusqu'au consommateur peuvent également être abordées comme relevant d'une ambition de sécurité nouvelle, élargie à un domaine spécifique. Il en va de même des initiatives relatives à la mobilité verte, qui permettent souvent de sortir de l'état de dépenses fortement contraintes en cause dans le rétrécissement des marges de manœuvre financières participant à diffuser un sentiment fort de vulnérabilité et d'incertitude. Sur un mode plus original, certaines formes d'intervention sociale (ou de « travail social vert ») visant à redéfinir le périmètre des composantes tenues pour pertinentes dans l'accompagnement de personnes vulnérabilisées, prises dans des milieux de vie qui peuvent l'être tout autant, peuvent également être vues comme des modalités renforçant la promesse d'une protection sociale à l'heure où s'accroissent les dérèglements climatiques et la dégradation des mondes vivants. On peut également penser aux différentes formes de services publics dont la légitimité se trouve relancée par la prise en compte des effets du changement climatique, et qui conduisent ainsi à diffuser ce qui a historiquement été la principale forme de sécurisation généralisée. Ces exemples n'ont qu'une visée illustrative, et il s'agira dans le cadre de cet appel à contributions de valoriser les multiples initiatives, sur une pluralité de domaines relevant de la cohésion sociale, répondant à cet enjeu de sécurisation, en favorisant des approches qualitatives permettant de rendre compte de leurs effets sur les trajectoires et les représentations des personnes concernées.

<sup>7</sup> Florence Allot, Eve Erpelding-Parier, *Les enjeux sociaux du changement climatique : un éclairage international pour une feuille de route nationale*, Rapport Igas, décembre 2024.

<sup>8</sup> Nicolas Portier, *La planification écologique au défi de la territorialisation*, rapport intermédiaire, novembre 2024.

<sup>9</sup> Construire la sécurité sociale écologique du 21<sup>e</sup> siècle, Rapport d'information n°594 du Sénat, mars 2020.

<sup>10</sup> Faire de la transition écologique un levier de l'inclusion sociale, Rapport du CNLE, 2024.

**Plusieurs axes peuvent d'ores et déjà être évoqués comme des pistes possibles de structuration de ce projet.** Dans chacun de ces axes, divers types de contributions sont envisageables : des articles de nature théorique, des articles procédant à l'analyse d'études de cas, des présentations étayées d'expérimentations en cours portées par des acteurs du secteur, accompagnées de données d'observation, voire d'évaluation, permettant un premier bilan. Il est également possible pour les professionnels qui le souhaitent de proposer des posters qui seront valorisés lors des évènements de restitution de l'appel. En fonction de vos propositions, une charte graphique vous sera présentée. L'impression des posters sera à la charge des organisateurs.

---

### Axe 1 :

#### **ANALYSE D'INITIATIVES INNOVANTES**

Cet axe regroupe les contributions qui aborderont de manière directe les initiatives dans lesquelles la transformation écologique des protections sociales a permis de réduire l'incertitude et la vulnérabilité de leurs « bénéficiaires », ou ont tenté de le faire. Les contributions attendues pourront revêtir plusieurs formes : présentation de projets en cours accompagnée de données probantes, évaluation d'initiatives mises en place et retours d'expérience, analyse scientifique par étude de cas, élaboration théorique de propositions d'initiatives de ce type, etc. Elles pourront porter sur un ensemble très large de thématiques et de domaines qui s'inscrivent dans le cadre de la cohésion sociale, de l'alimentation à la lutte contre le chômage, de la mobilité à la santé, des minima sociaux aux services publics. L'intégration de dimensions comparatives internationales, et notamment européennes, afin de mettre en perspective les initiatives analysées, sera en outre valorisée. Elles pourront mobiliser des analyses quantitatives ou qualitatives, mais également des analyses comparées sur différents contextes en Europe.

### Axe 2 :

#### **TRANSITION JUSTE ET INTERVENTION LOCALE**

Il s'agit ici de réfléchir à la place de l'échelle locale et territoriale dans l'élaboration de protections sociales en contexte de transition. Les contributions attendues pourraient aborder cette thématique tant depuis les évolutions touchant les risques et les vulnérabilités impliquées par la transition que depuis les évolutions des attentes, des outils et des échelles de l'action publique. Les contributions théoriques sur cette thématique pourraient relever de l'histoire, de la science politique, de la philosophie, de la sociologie, de l'économie, de la géographie ou des études urbaines et rurales.

### Axe 3 :

#### **TRANSITION ET SÉCURISATION : penser un nouveau contrat social**

Les contributions attendues devront aborder les évolutions impliquées par l'émergence de la question écologique et sa traduction dans des politiques de transition au regard de la promesse de sécurité qui travaille la société française moderne. Elles pourront porter une réflexion théorique sur le contrat social et les évolutions qui touchent sa structure. Elles auront aussi la possibilité d'analyser de manière plus circonscrite et localisée des cas où la question de la sécurité de l'existence et des trajectoires (et donc l'accès pour tous à des conditions de vie décentes) se trouve liée à la question sociale et la question écologique. Les contributions scientifiques en théorie politique, en histoire, en sociologie et en science politique seront particulièrement valorisées.

## **Pour répondre à ces enjeux, cet appel à contributions est réalisé sur un mode partenarial. La MASSP s'associe à plusieurs institutions aux fonctions et à l'expertise complémentaires. Ces institutions sont :**

---

**La FAS, Fédération des acteurs de la solidarité**, est un réseau généraliste de lutte contre les exclusions. Elle regroupe plus de 900 associations et organismes qui agissent pour la solidarité. Ces structures représentent environ 2800 établissements et services qui représentent notamment 90 % des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), un grand nombre d'accueil de jour et de logements pour les plus précaires, la majorité des places d'accueil pour demandeurs d'asile et réfugiés et plus de 500 structures d'insertion par l'activité économique. La fédération agit sur trois axes principaux : défense des droits et élaboration des politiques publiques ; production d'analyses, des études et expertises ; développement d'expérimentations et de projets d'innovation sociale. Fin 2024, la FAS crée la Chaire « transition écologique et évolution du travail social » avec le soutien de la DIPLP, afin de questionner et d'accompagner les transformations du travail dans le champ des solidarités et la prise en charge de nouvelles formes de vulnérabilités et d'inégalités, socio-environnementales.

**Le HCC, Haut Conseil pour le Climat**, est un organisme indépendant chargé d'évaluer l'action publique en matière de climat, et sa cohérence avec les engagements européens et internationaux de la France, en particulier l'Accord de Paris, l'atteinte de la neutralité carbone en 2050, et le respect des budgets carbone de la France. Il a deux missions principales : rendre chaque année un rapport sur le respect de la trajectoire de baisse des émissions de gaz à effet de serre, la bonne mise en œuvre des politiques et mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et développer les puits de carbone ; rendre un avis tous les 5 ans sur les projets de stratégie bas carbone et de budgets carbone et la trajectoire de baisse des émissions de gaz à effet de serre sur laquelle s'engage la France. Pour ces deux missions, le Haut conseil pour le climat prend en compte les impacts sociaux-économiques de la transition pour les ménages et les entreprises, les enjeux de souveraineté et les impacts environnementaux.

**L'IDDR, Institut du développement durable et des relations internationales**, est un cercle de réflexion français reconnu pour ses travaux sur le développement durable, porte, à travers son équipe Modes de vie en transition, une expertise précise sur les modalités de refondation des politiques publiques, et notamment sociales, dans un contexte de transition. L'un de ses principaux axes de travail consiste à interroger la façon dont le contrat social français doit reconfigurer sa structure d'ensemble en intégrant l'élément écologique. Ce travail d'analyse historique des compromis politiques que la question écologie vient bouleverser les a conduits à identifier une promesse de sécurité au cœur des tensions relatives à l'écologisation de nos modes de vie, qui a en grande partie été réalisée par les politiques sociales. Leur présence au sein de ce partenariat permettra d'apporter une expertise précieuse dans la compréhension de ce que les initiatives analysées impliquent sur le plan politique et symbolique pour les personnes qui en bénéficient et le reste de la population.

**L'Institut Mutualiste pour l'Environnement et la Solidarité**, créé en 2024, est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale. L'Institut a pour mission de réduire de 20 % l'empreinte carbone du bilan du groupe mutualiste et d'accompagner la transformation écologique et sociétale des métiers. L'Institut concentre ses actions sur le financement et l'accompagnement de la transformation écologique. Plusieurs axes sont développés, comme l'éco-rénovation, l'agriculture, ou les enjeux sociaux (lutte contre les fractures sociales et les inégalités).

**Le LIEPP, Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques**, est une plateforme de recherche de Sciences Po en partenariat avec Université Paris Cité financée avec le soutien du plan d'investissement France 2030 à travers l'IdEx Université Paris Cité. Son objet est de développer l'évaluation des politiques publiques, sur 6 thématiques prioritaires, par une approche scientifique interdisciplinaire. Le LIEPP repose sur une approche de recherche évaluative innovante, confrontant méthodes quantitatives, qualitatives et comparatives, et combinant un haut niveau d'exigence scientifique avec le souci de diffusion et de traduction des résultats de la recherche auprès des acteurs publics. Parmi les 6 axes thématiques de travail du LIEPP, l'axe « Politiques environnementales » est celui qui porte cette proposition, en liens étroits avec les axes Politiques socio-fiscales et Évaluation de la démocratie.

**L'ADEME, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie**, L'ADEME, Agence de la transition écologique, est un établissement public à caractère industriel et commercial français dont la vocation est de susciter, animer, coordonner, faciliter ou réaliser des opérations de protection de l'environnement et de maîtrise de l'énergie. Elle mobilise les citoyens, les acteurs économiques et les territoires pour accélérer le passage vers une société plus sobre et solidaire, créatrice d'emplois, plus humaine et harmonieuse. À cette fin, elle soutient l'innovation, de la recherche jusqu'à l'application et le partage des solutions. Grâce à une vision globale, l'ADEME élabore les orientations stratégiques dans ses domaines de compétences, suit leur mise en œuvre et évalue leur efficacité. Elle est placée sous la tutelle du ministère en charge de l'environnement, du ministère en charge de l'énergie et du ministère en charge de la recherche.

**La CNAF, Caisse nationale des allocations familiales**, et ses 101 caisses d'Allocations familiales réparties sur le territoire forment la branche Famille de la Sécurité sociale. Son action se déploie dans trois grands domaines d'intervention : l'accompagnement des familles au quotidien (versement de prestations familiales ; financement de services dédiés à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et au soutien aux parents) ; l'accès et le maintien dans un logement de qualité (versement des aides au logement) ; la contribution à la cohésion sociale (versement des prestations sociales ; accompagnement à l'accès aux droits ; financement des structures d'animation de la vie sociale).

**Au-delà de ses enjeux directement scientifiques, cet appel à contributions visera donc également à rapprocher ces différentes institutions autour d'une culture commune de la transition juste dans les politiques sociales, en identifiant les bonnes pratiques et les obstacles à lever pour mettre en place une protection sociale écologique, autant qu'à diffuser ces conceptions auprès des cadres dirigeants des politiques sociales.** Il devra donner lieu à un colloque au cours duquel les travaux sélectionnés pourront être discutés entre les auteurs, les membres de ce partenariat, le conseil scientifique et un public, et aura pour vocation principale la publication d'un ouvrage collectif rassemblant ces contributions.

## Comité scientifique

Le comité scientifique devra être composé de concert avec les différents partenaires. Il rassemble des universitaires mais également, à la marge, des profils issus de la fonction publique territoriale ou du monde de l'innovation sociale. L'ensemble des contributions sera cependant évalué selon les normes et les critères universitaires, et le comité devra être un lieu de discussion entre spécialistes concernés par ces thématiques (sociologues, politistes, géographes, historiens, urbanistes, philosophes, juristes, etc.).

**La composition du comité scientifique est la suivante :**

Présidence : Nicolas Duvoux (CNLE) et Charlotte Halpern (LIEPP).

Composition : Olivier Bouba-Olga (Laboratoire Ruralités), Maëlis Dupont (FAS), Claire Thoury (Institut Mutualiste pour l'Environnement et la Solidarité), Marion Bet (IDDR), Tom Chevalier (LIEPP), Virginie Gimbert (CNAF), Patrick Jolivet (ADEME), Coralie Robert (CRH), Franck Poupeau (CREDA).

Secrétariat général et scientifique : Bastien Massé (LAS - DGCS) et Florence Allot (Directrice du HCC).

## Calendrier

- L'appel à contributions est lancé en **septembre 2025**. Il est ouvert pour une durée de trois mois.
- Le **rendu des contributions** est fixé au **15 décembre**.
- La réponse finale sur la sélection est fixée pour la fin du mois de janvier.
- L'objectif est de monter un évènement (colloque ou séminaire) en septembre 2026, suivi probablement d'une publication.

Les éléments attendus pour le format sont les suivants :

- S'agissant du rendu des **contributions finales**, fixé au **15 décembre**, celles-ci doivent contenir le titre, le nom du ou des auteurs, un résumé en Français et en Anglais de 750 caractères espaces compris maximum, un texte n'excédant pas 50 000 signes espaces compris ainsi qu'une bibliographie.

L'adresse électronique à utiliser est : [dgcs-transitionjuste@social.gouv.fr](mailto:dgcs-transitionjuste@social.gouv.fr)

